



LIMINAIRE FO AU CSE SIEGE 20 & 21 octobre 2020

L'information a fuité et nous est revenue par la bande des médias. Peut-être allez-vous nous la confirmer aujourd'hui.

Notre actuel directeur du **DIALOGUE SOCIAL** laisserait bientôt la place.

Le dialogue va continuer, mais **Force Ouvrière** s'interroge sur direction qu'il va prendre ?

Une fois encore, **france•tv** recrute ses hauts cadres à l'extérieur de l'entreprise.

Pas très loin cependant puisqu'il s'agit du futur ex-patron du cabinet d'experts SECAFI et que celui-ci connaît très bien la maison pour y avoir conduit de nombreuses expertises.

Nous connaissons ses futurs patrons et aussi ses anciens commanditaires.

Nous ne savons rien, en revanche, des conditions de son recrutement.

Après avoir défendu les intérêts de l'entreprise à la demande de représentants des salariés, c'est à la demande de la direction qu'il le fera maintenant.

C'est donc un changement de paradigme, à 180° !

Le nouveau directeur du dialogue social devra faire preuve de beaucoup de qualités pour ne pas avoir à trop souffrir de cette gymnastique mentale.

La **COVID-19** touche de plus en plus de salariés au siège. Nous sommes passés de 9 diagnostiqués positifs à 19 selon le bulletin **d'Information Covid-19 : point situation au sein de l'entreprise**, du 14 octobre, sans compter les quatorzaines. Les salariés sont inquiets et savent bien que les entreprises font partie des principaux lieux de contamination.

FO demande que l'information soit plus précise, toujours dans le respect du secret médical et donne l'information sur les localisations des clusters : étages, open spaces, bureaux.

Les lieux concernés doivent être signalés et désinfectés. Nous pourrions constater, ou pas, au cas par cas que les mesures sanitaires y sont bien respectées et le télétravail privilégié.

Après les affaires de **HARCÈLEMENT AU SERVICE DES SPORTS** et l'affaire Sarlat, l'idée était partagée que cela ne se reproduise plus. Elle l'est toujours...

Une idée qui a certainement émergé très vite après les premières affaires et motivé les actions formations de la part de **france•tv**. Pourtant d'autres affaires ont suivi les premières...

Alors pour bien mesurer l'implication de la direction et des personnels en matière de lutte contre le harcèlement, au-delà des discours et annonces en CSE, **FO** repose la question pour laquelle le DRH du service des sports s'est engagé, le 25 juin, à apporter une réponse et le Président du CSE s'est lui aussi déclaré attaché à ce que toutes les questions trouvent leurs réponses :

- Combien de personnes ont suivi les modules de formation contre le harcèlement proposés au service des sports ?
- Combien de cadres ? Combien d'hommes ? Combien de femmes ?

Nous attendons des réponses sur "la mise en place de choses extrêmement concrètes et non pas des discours", pour reprendre la formule du DRH du service des sports.

Paris, le 20 octobre 2020

